



## Assemblée générale ordinaire Association du Cercle de la Mer

01/06/2022

### **RAPPORT MORAL**

Tout d'abord, c'est une grande satisfaction que de pouvoir tenir cette AG sur notre péniche !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui en renouvelant leur cotisation, ont témoigné à la fois de leur attachement au Cercle et de leur confiance en notre équipe, toujours très motivée.

Cette année, il n'y aura pas non plus de rapport sur les effectifs, les chiffres 2021 étant très proches de ceux de 2020. Les adhésions nouvelles ayant comblé les quelques départs.

Pour rappel nous sommes une centaine de membres environ, dont un peu plus de la moitié payant, en regroupant toutes les catégories.

Au niveau des partenaires, nous entretenons toujours des relations suivies avec l'IFM et le Cluster Maritime Français. Un nouvel accord a été passé avec l'association French Lines, par adhésion réciproque.

Pour mémoire, nous sommes membres de la Communauté Portuaire de Paris (CPP), ce qui nous permet d'avoir de nombreux et fructueux échanges avec les autres amodiataires, ainsi qu'avec HAROPA et le COJO 2024.

Des précisions pourront être apportées lors de l'AG.

Pour rappel, une commission a été nommée puis menée par deux membres du bureau à savoir Thierry HOIJTINK et Frédéric BOUFFARD, afin de déterminer ce que devrait être le Cercle de demain, avec ou sans péniche.

Le travail important d'interview de personnalités du monde maritime est terminé et notre secrétaire général en fera la présentation lors de l'AG.

Comme annoncé et espéré, les activités ont pu reprendre et le rapport à suivre rappellera les bons moments à ceux qui ont participé et donnera certainement aux autres l'envie d'être plus présents dans l'avenir.

Cependant, si les relations se sont agréablement normalisées avec les repreneurs de la SAS du BDM, après divers projets, notre exploitant se limite à proposer notre péniche pour de l'évènementiel ponctuel et à exploiter la terrasse (qui vient de rouvrir) pendant la période estivale.

Actuellement, il n'y a toujours pas de restauration à bord et la perspective des jeux olympiques compliquent la donne. Effectivement, après avoir envisagé de déplacer les flotteurs des amodiataires pendant la période des JO, le COJO 24, a proposé un partenariat aux riverains professionnels, dont au tandem CDM-BDM.

# CERCLE DE LA MER

---



Ceci est à la fois une opportunité et une contrainte car des travaux importants doivent être entrepris afin que notre péniche soit au niveau de l'évènement et de l'environnement général. Malheureusement, n'ayant pas les moyens d'engager de telles dépenses, notre société civile propriétaire de la péniche, devra trouver un accord avec notre exploitant ou un tiers.

A ce jour, au niveau restauration, nous avons donc passé des accords afin que nos déjeuners statutaires des 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois puissent se tenir. Il s'agit d'une part du restaurant « Francette » des Vedettes de Paris » et d'autre part du Thalassa tenue par l'association Wake Up, au quai Liberté, port de Grenelle haut. Le niveau de fréquentation, entre 15 et 20 personnes à chaque repas prouve la satisfaction des membres. Nous avons également négocié avec ces partenaires des conditions préférentielles au profit des membres qui désirent déjeuner ou dîner au bord de la Seine.

En conclusion, l'aube d'un nouveau contexte annoncé lors de la dernière AG s'est bien levée. Même si nous n'avons pas pu retrouver un usage satisfaisant de notre péniche, comme nous le souhaitions, l'Association a pu vivre de beaux moments et sachez que nous mettons tout en œuvre pour que les activités des prochains mois soient de plus en plus attractives.

Bien amicalement,

Le commissaire en chef honoraire Alain GEISS

Président du Cercle de la Mer

## **Résolution :**

### **Approbation du rapport moral & d'activités**